

# Santé: "Réponses" vous permet de donner votre avis

Ce dispositif est lancé autour de l'étang par le secrétariat permanent pour la prévention des préventions industrielles. Un questionnaire est accessible en ligne jusqu'au 9 février

**D**iriez-vous que les thèmes suivants présentent un risque pour votre santé : pollution de l'air, qualité de l'alimentation, pollution des sols, perturbateurs endocriniens... Cette question est extraite du questionnaire que vient de lancer, sur son site internet, le SPPPI (\*). Avec d'autres ("En matière de problématiques santé-environnement, qui est selon vous le mieux placé pour agir: Etat, collectivités locales, industriels, syndicat, associations", etc.), elle constitue le premier volet d'une démarche baptisée Réponses (Réduire les pollutions en santé environnement), qui permet de répondre à une question essentielle: "Quelles sont vos préoccupations en matière de "Santé Environnement" pour les 10 ans à venir?"

Alors que le sujet de la santé liée à l'environnement est de plus en plus prégnant autour de l'étang de Berre, le projet Réponses est lancé pour mettre au point un programme d'actions sur le sujet. À la manœuvre, le SPPPI, association unique en son genre, qui a construit sa démarche en plusieurs temps. Le premier est ce questionnaire accessible à tous ceux qui sont connectés à internet, le second est la constitution d'un panel citoyen. Constitué d'une trentaine de personnes, il aura pour mission de contrôler le déroulé de la démarche.

"C'est une première, indiquait le 8 novembre dans nos colonnes Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. D'ordinaire, notre cœur de métier, c'est la concertation sur l'environnement au sens large, et le développement industriel, à destination des cinq collèges qui nous composent : les associations, les col-



Concilier environnement, santé et industrie, c'est la problématique de la zone Fos-Etang de Berre. La démarche "Réponses" permettra au grand public d'en saisir toutes les clés. / PHOTO SERGE GUÉROULT

lectivités, les industriels, les salariés. Mais au vu de la demande des populations, nous avons décidé de lancer cette large démarche, qui prendra corps au premier semestre 2019."

Le temps est donc arrivé pour

donner le top départ de "Réponses", qui permettra aussi au grand public de mieux faire le tri entre toutes les études publiées récemment, de Fos-Epseal, Index ou sans doute la plus complète, "Scenarii" publiée par

l'État.

Première étape, donc, ce questionnaire, qui ne prend que quelques minutes. "Les résultats permettront une première approche objective des sujets clés qui préoccupent les riverains de

## QUI FAIT QUOI ?

Le SPPPI PACA, créé il y a 40 ans, est une association unique. Elle fonctionne avec une gouvernance collégiale et met en œuvre une concertation autour de la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé.

Le comité de pilotage (Copil) de "Réponses" réunit les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-relais, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adossent, le Cerege, AtmoSud et l'Institut Eco-Ci-toyen.

## 21 communes concernées autour de l'étang

La démarche Réponses s'adresse aux communes de l'arrondissement d'Istres : Martigues, Fos sur Mer, Port de Bouc, Istres, Saint-Mitre-les-Remparts, Vitrolles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensues-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe, Grans, Marignane, Miramas, Ro-

gnac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Berre l'Etang.

La concertation sera déployée à partir du printemps 2019. A la demande du SPPPI, la commission nationale du dépat public (CNDP) sera la garante de la concertation, et sera représentée par Xavier Derrien.

l'étang de Berre et l'élaboration d'un temps de concertation pour compléter ces attentes et définir des réponses", indique le SPPPI, qui élabore donc parallèlement la constitution de son panel de citoyens.

La démarche est d'ores et déjà très attendue, notamment par les industriels qui attendent avec impatience l'organisation de débats constructifs. Et de pouvoir s'expliquer, face à la voix d'associations qui sont souvent plus rapides qu'eux à défendre leurs positions.

Éric GOUBERT

www.spppi-paca.org

## Plusieurs études en deux ans et une plainte contre X

Depuis plus de deux ans, plusieurs études ont été menées avec des "indices" concordants. Une seule analyse par "voie officielle" même si l'Etat (ARS, Dreal, Préfecture) s'est exprimé aussi sur les résultats de l'étude Fos Epseal. L'étude étiatique porte le nom de Scenarii, conduite par Air Paca, association agréée par le ministère de l'Environnement, qui a avoué un "état de santé fragilisé".

Sur 66 communes de l'ouest du département, le travail a mis en évidence quatre polluants, "qui nécessitent une attention particulière des pouvoirs publics" : les particules diesel, benzène, butadiène et dichloroéthane.

En mars 2017, l'étude franco-américaine Fos Epseal conduite par une équipe de chercheurs universitaires concluait qu'à Fos et Port-St-Louis, les habitants étaient plus malades de cancers, de diabète et d'asthme. L'Etat admet que l'étude a amené "des nouvelles perspectives, comme des hypothèses de

travail pour de futures études". En février 2018, l'étude menée par l'ADPLGF de Daniel Moutet a pointé 7 aliments AOC produits localement qui seraient plus contaminés par des polluants que la moyenne nationale. Le préfet est monté au créneau contestant la "méthodologie".

En mai 2018, l'étude Index portait sur le sang et l'urine de "cobayes" en 2 zones (Fos VS Saint-Martin de Crau et Mouriès).

Dans trois cas sur 50, même si aucun dépassement de seuils au-delà desquels la présence de ces polluants a un risque pour la santé n'a été constaté, des habitants de Fos présentent une surimprégnation quand même de certains polluants.

Pour couronner le tout, l'association ADPLGF a déposé en novembre une plainte au pénal contre X "pour mise en danger de la vie d'autrui".

P.S.

## TÉLÉVISION

### "Fos, les fumées du silence" sur France 3

Tous ceux qui ont suivi les réunions de l'association ADPLGF présidée par Daniel Moutet ont vu ces caméras qui suivaient les débats. L'une des équipes de tournage présentera son film titré "Fos, les fumées du silence", un 52 minutes écrit par Nina Hubinet et réalisé par Pierre-Jean Perrin, lundi prochain au cinéma "L'Odysée", avant une diffusion annoncée lundi 4 février. De quoi faire réagir une nouvelle fois les diverses structures concernées. Daniel Moutet fait d'ailleurs partie des "acteurs", de même que Sylvie Anane, touchée à trois reprises par un cancer. "Les habitants rencontrés posent une question simple: est-ce que vivre à Fos rend malade?" indiquent les responsables de France 3 et le producteur du film, en soulignant d'emblée que si "Fos est la plus grande zone industrielle de France, c'est aussi une ville où l'on vit, on grandit, on travaille, et où depuis longtemps, les habitants ont l'impression d'être plus malades qu'ailleurs".

E.G.

Le 4 février après "Soir 3".